



AUREILHAN, le 7 décembre 2021

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 13 décembre 2021 à 18h30, au Centre Jean Jaurès,
rue Jules Ferry à AUREILHAN (entrée nord-est)**

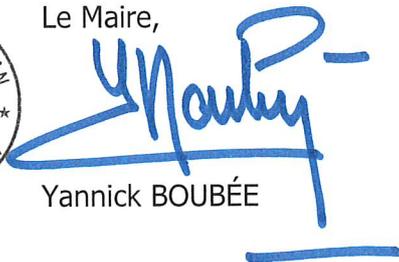
Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2021 ;
- 2) Tarifs municipaux 2022 ;
- 3) Acquisition de la parcelle cadastrée AB n° 1307 ;
- 4) Budget communal : extinction de créance ;
- 5) Budget communal : décision modificative n°3 ;
- 6) Budget communal : autorisation de mandatement des investissements 2022 avant le vote du budget ;
- 7) Budget Centre de santé : autorisation de mandatement des investissements 2022 avant le vote du budget ;
- 8) Attribution de subventions aux associations ;
- 9) Dénomination du Chemin rural de la Plaine de l'Ousse ;
- 10) Classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées AN n°157,220,782,864,916,917 ;
- 11) Signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse ;
- 12) Temps de travail dans la collectivité ;
- 13) Attribution du lot n°6 des marchés de travaux de démolition/reconstruction des vestiaires du stade des Pompons Verts ;
- 14) Attribution des marchés de travaux pluriannuels de mises aux normes et de restauration de l'ECLA ;
- 15) Signature de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées ;
- 16) Voeu relatif aux nouveaux horaires de La Poste.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,


Yannick BOUBÉE